L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

Un s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Jouissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION -DE- FLORVILLE FOY.

No 70 093 — Division B — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété encoignure Conti et Remparts Nos 1039 1043 rue Conti, et la propriété adjoignante, Nos 1031-1033 rue Conti.

MOI AUGUSTE HUARD Encanteur dûment nommé en cette ville, en vertu d'un ordre de vente rendu, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 20 juillet 1903, signé par l'Honorable John St Paul, juge de la dite Cour Division C, agissant pour l'Honorable Frederick D. King, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, lequel dit ordre confirme l'ordre de vente en date du 1er juin 1903, précédemment rendu dans cette affaire, vendrai à l'enchère publique, le LUNDI 24 août 1903, à midi, à la Salle d'encan de Spear & Escoffier No 802 rue Perdido dans le premier district de cette ville les propriétés immeubles suivantes, à savoir—

1° Propriété Nos 1039 1043 rue Conti, encoignure Remparts, à savoir : Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le dixième district de cette ville, borné : Nord par les rues Remparts, partie Conti, Bourgogne et St Louis, lesquelles dit lot ou portion de terre forme l'encoignure des rues Remparts et Conti, et est désigné par la lettre A sur le certificat d'arpentage et croquis fait le 14 juillet 1903, par D. E. Seghers, arpenteur en cette ville et mesure conformément audit croquis en mesure américaine, 62 pieds et 6 pouces de face à la rue Conti, par 98 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et face à ladite rue des Remparts, entre lignes parallèles.

2° Propriété 1031-1033 rue Conti, à savoir : Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le même District et lieu que la propriété ci-dessus premièrement décrite, du côté nord-est de la rue Conti, entre les rues Remparts et Bourgogne désignée par la lettre B sur le certificat d'arpentage et croquis de Seghers, arpenteur, et mesurant conformément au susdit croquis, en mesure américaine 36 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à ladite rue Conti par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an d'un et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par liens et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes autres clauses de garantie usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour leur valeur jusqu'à paiement final des susdits billets, et de transférer et de délivrer les polices d'assurance aux vendeurs ou à tous autres porteurs des susdits billets, et finalement de payer 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets ou d'aucune partie du montant des susdits billets ; les acquéreurs en plus du montant du prix de l'adjudication devront rembourser les primes d'assurance pour les termes non expirés, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés vendues, pour l'année courante, 1903, et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant du prix de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés devant Edgar Grima, notaire public, en cette ville, aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD, Encanteur.

Bureau 121 rue Carondelet.

Voyez les plans à la Salle d'encan.

Carleton Hunt, avocat.

22 juil—22 26—août 2 9 16 24

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Engler.

No 67 494—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de cour signé le 23 juin 1903 par l'Hon T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre "B" dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St Ferdinand, Port et Remparts mesurant trente deux pieds de face à la rue St Ferdinand, sur quatre vingt sept pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté 5 chambres, citerne, hangars, etc., le tout en bon état. Connu comme les Nos 904 et 906 rue St Ferdinand, entre les rues Remparts et Bourgogne. La maison est louée à $10 par côté et elle est près de tous les avantages, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903.

L'acte de vente pardevant Walter L. Gleason, notaire aux frais de l'acquéreur.

25 juin—25—juil 5 12 19 26 30

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence à deux étages et l'emplacement d'affaires productif et bien établi,

A l'encoignure des rues Canal et White.

Contenant magasin extra grand, buvette, entrepôt, de belles étagères, comptoir pour épicerie et buvette, buvette dans le fond, salle à manger, cuisine, vestibule au rez-de-chaussée, quatre extra grandes chambres à coucher au premier étage avec les installations pour le gaz et l'électricité partout. Galerie et hangar sur le devant grande hangars et écurie dans le fond avec entrées de côté grande cour.

Dans l'affaire de L. J. Bourgeois en banqueroute, No 450. Il sera vendu à l'encchère publique, JEUDI, le 23 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par JAS A BRENNAN, encanteur, bureau 534 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 22 juin 1903 par John L. Peyton, syndic en banqueroute pour le compte de L. J. Bourgeois, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre dans le deux ième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, White et Broad, designé par le No 33 sur un plan de F. A. Tourné daté le 15 mars 1864 et formant l'encoignure des rues Canal et White et mesurant trente (30) pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur et façade à la rue White de cent trente neuf (139) pieds cinq (5) pouces en mesure américaine.

Conditions—Comptant.

Les taxes d'état de 1903 devant être payé par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zerega, notaire aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 28—juil 5 12 19 21 23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 039—Division E. Attendu que John Reilly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Bridget Reilly veuve de Jeremiah Regan décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner qu'en l'absence de toute opposition dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.

18 juin—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE,

No 622 Avenue de l'Esplanade,

Entre les Rues Royale et Chartres,

Entourée par les belles résidences de nos citoyens les plus éminents et près de tous les agréments.

Succession d'Angel Xiques

No 69 809—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido près Carondelet, MERCREDI, le 22 juillet 1903, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à leur

BUREAU ET BOURSE

No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne

en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 13 juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y attachés et en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la avenue Esplanade, les rues Royale, Chartres et Quartier mesurant en mesure américaine trente six (36) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade par une profondeur en mesure française de cent onze pieds (111) sur la ligne de côté vers la rue de Chartres et cent treize pieds sur la ligne de côté vers la rue Royale.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages des plus attrayantes avant de grands salons, avec portes à coulisses, salle à manger, vestibule, office au rez-de-chaussée et à étage supérieur 4 chambres, 3 cabinets vestibule, chambre à bain, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond attachée à la bâtisse principale, ayant cinq chambres, galeries sur le devant, le côté et dans le fond, grande citerne, écurie, cour pavée en Schillinger, allée pour voiture, etc.

Termes et conditions—Comptant sur l'adjudication, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Busnière Reeen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 22

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARCHANDISES DE COMMERCE ET INSTALLATIONS DU MAGASIN DE CIGARES,

636 rue de Chartres, coin St Pierre.

Succession de George Imbolte.

No 70 772—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 22 juillet 1903, à 11 heures a. m., sur les lieux 636 Chartres, coin de la rue St Pierre, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 juillet 1903, de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour Division C, agissant pour l'Hon Fred D King juge de ladite Cour Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Les comptoirs et les installations du magasin de Cigares.

Conditions—Comptant.

11 juil—11 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Cottage double désirable sur un grand lot de terre,

3034 et 3036 rue Nord Remparts, entre les rues Montégut et Clouet

No 70 262 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Veuve Joséphine S. Olsen et als vs Irwin Olsen.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—MARDI, le 4 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 29 juin 1903 et signé le 3 juillet 1903, par l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un jugement rendu le 3 juillet 1903 in re Succession de Frederick James Olsen, No 84 307 par l'Hon John St Paul, juge de la Division C agissant pour l'Hon Geo E Theard juge de ladite Cour, Division E, approuvant et homologuant les délibérations d'une réunion de famille en une pardevant A. J. Cahill, notaire, le 2 juillet 1903, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots ou portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts (anciennement Ameur), Clouet, Montégut et Bourgogne un lot est désigné par le No 21 sur un plan de Louis Surget, de 15 juillet 1838, mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Remparts par 110 pieds de profondeur et l'autre lot est coté au dit lot 21 et mesurant en mesure anglaise, d'après un plan fait par A. D'Hémécourt le 25 juin 1838, 23 pieds 2 pouces de face à la rue Remparts 159 pieds 10 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clouet, 110 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Montégut, le séparant du lot No 23, de là à angle droit et parallèle avec la rue Remparts 120 pieds, de là à angle droit et parallèle avec la rue Montégut 42 pieds 10 pouces, de là sur une ligne à angle droit à la rue Clouet 148 pieds 2 pouces. Les améliorations sont désignées par les Nos 3034 et 3036 rue Remparts et comprennent un joli cottage double contenant de chaque côté quatre chambres, hangar, citerne, etc.

La maison est en bon état et est d'un placement payant.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, le transfert de la police d'assurance, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1903 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 juil—4 5 12 19 26—août 2 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Christian Moerkle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 67 788—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par A. G. Eichs exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Buck, Walshe & Buck, avocats.

22 juil—22 26 31

Succession de Margaret Deeves.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69 687—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas G. Napier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.

Clegg & Quintero, avocats.

16 juin—16 20 25

Succession de John Killien

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18 554—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Tucker, femme de Wm Tucker, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.

15 juin—15 19 24

Succession du Rev. Michael Coughlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70 456—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Hanrahan et Hugh Flynn, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Robert Lagier, avocat.

12 juil—12 16 21

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POSITIVE POUR CLORE UN JOLI STOCK

De Matériaux de Plombier, Comptoirs ouverts, etc.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan encanteur Bureau 138 rue Carondelet, LUNDI, le 27 juillet 1903, à 11 heures a. m. il sera vendu à l'enchère publique, laquelle continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu conformément à un ordre de vente rendu le 19 juin 1903, dans l'affaire de L. Luderhaus Company Limited, vs ses créanciers, No 69,871, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, sur les lieux, nos 128 et 310 rue du Camp, entre les rues Gravier et Natchez.

En bloc le stock de plombier, ajustement et matériaux et comptes courants, vitrines, étagères, range etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

H. R. Herman avocat.

15 juil—15 19 26 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District, le Vendredi 7 Août 1903.

Succession de William Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67 486—En vertu d'un writ de fieri facias émis les défendeurs dans la succession de William Green, à savoir Thomas Green, Emaline Green, femme de Thomas Buchanan, Mary Green, femme de Wm Page, Jane Green, femme divorcée de Gilbert Procter ou Proctor maintenant femme de G. F. Long et Martha Green, tous héritiers et en faveur de Lucinda Sawyers veuve de William Green à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 7 août 1903, à midi de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi vis à vis de cette ville, désigné par le numéro sept de l'ilet numéro vingt six, lequel est compris entre les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Clouet et Newton, d'après un plan de l'étendue de terre duquel ledit lot forme partie, connu comme le "Brooklyn Warehouse Company Property" dressé par W. P. Thompson, voyer, le septième jour de mars dix huit cent quarant neuf et déposé dans le bureau de ——— pour référence.

Ledit lot mesure, en mesure américaine, trente deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de cent vingt trois pieds et huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. R. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. Watkins Sherman avocat pour le plaignant.

19 juin—19 20 26—juil 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence en briques à deux étages bien située, No 2018 rue Prytanée.

Entre les rues Joséphine et St André.

La résidence commode en bois couverte en ardoises, No 1418 rue Bourbon.

Près de la rue Esplanade.

La résidence désirable en briques à deux étages, No 1216 rue de Chartres,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

Et le cottage double en bois rémunérateur, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

A l'enchère publique

In re Succession de Wm Walker Stille, No 70,634, et dans l'affaire de Benjamin G. Stille et als vs Horace G. Stille et als.

No 70 891, Consolidé du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 522 rue Commune, MARDI, le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera définitivement vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 2 juillet 1903 et signé en Cour ouverte le 9 juillet 1903 par l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur ci-après décrites à savoir :

1° Le désirable et productif cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier, contenant de chaque côté galeries sur la façade et dans le fond, cinq chambres et cabinet dans chaque cour il y a hangar, citerne, etc., plus complètement décrit comme suit : Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, entre les rues de Lafayette et Toulouse, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Joséphine, St André et Pleiades maintenant Dauphine, désigné par le No 6 dans l'ilet No 31 d'après un plan fait par H. Buisson, voyer le 20 février 1848 et déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure 32 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, en mesure américaine.

Agréablement située dans une des meilleures rues de résidence de la ville. Cette propriété de choix est recommandée même à ceux qui sont désireux d'avoir un bon home dans un bon voisinage.

Termes et conditions—Pour les propriétés premièrement, deuxièmement et troisièmement décrites une moitié au plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés en paiements partiels pour satisfaire les parties intéressées, spécialement garanties par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 0/0 par an et toutes les clauses usuelles de sécurité et pour la propriété en ce qui quatrièmement décrite 71 7/8 comptant pour payer pour la part de la succession de William Walker Stille et la balance en un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés en paiements partiels pour satisfaire les parties intéressées, spécialement garanties par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 0/0 par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1903 au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour chacune des ventes.

Acte de vente pardevant A. A. Baker, notaire aux frais des acquéreurs.

12 juil—12 19 26—août 2 9 16 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Pozzi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 56 638 — Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Pozzi administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. E. J. Wenck avocat.

17 juin—17 21 26

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR,

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau : 633 Place Commerciale

Téléphone 1588

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villemeuve

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille ..... 25c.
Grand flacon ..... 50c.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à deux étages,

Nos 1608-1610 rue Gasquet.

SUCCESSION DE BERNARD BORIE

No 40,196—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune — MARDI, le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 10 juillet 1903, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Bernard Borie, il sera vendu à l'enchère publique

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances de cela situé dans le Premier District de cette ville, d'une ilet borné par les rues Gasquet, Robertson, les avenues Claiborne et Tulane (autrefois rue Commune) désigné par le No 11 sur un dessin d'arpentage fait par Edgar Pilié voyer sous la date du 6 juin 1903 et annexé pour référence à l'inventaire produit dans ces procédures par James Simões, notaire le 22me jour de juin 1903, d'après lequel dit plan le dit lot commence à une distance de soixante trois pieds à partir de l'encoignure des rues Gasquet et Robertson et mesurant vingt neuf pieds et sept pouces de face à la rue Gasquet sur une première profondeur de trente huit pieds sur la ligne vers la rue Robertson de la sur une ligne brisée trois pieds deux pouces et trois lignes et à une deuxième profondeur de soixante dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes cent vingt pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue Claiborne, trois pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond ensemble avec l'usage d'une allée commune servant sur la rue Gasquet et mesurant trois pieds sept pouces et six lignes de largeur sur une profondeur d'environ 34 pieds.

Les bâtisses et améliorations sur ledit lot décrit portant les numéros municipaux 1608 et 1610 rue Gasquet, et consistant en une maison double en bois à deux étages contenant quatre chambres et cuisine dans le vestibule de chaque côté et une bâtisse à deux étages pour cuisine dans le fond. Cette propriété est bien située près du marché Claiborne et du centre commercial, toujours occupée et rapportant de jolis revenus.

Conditions—Une moitié au plus comptant et la balance s'il y en a, devant être représentée par un billet ou des billets de l'acquéreur, payable en un et deux ans après date avec intérêt pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur en la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant du prix de vente les taxes dues et exigibles en 1903, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Leopold, notaire aux frais de l'acquéreur.

E. H. McCaleb Jr avocat.

25 juin—25 juil 5 12 19 26 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

John Rocchi, G. Fernandez Jr. subrogé, vs Angelo Demina.

Vaccaro Bros., G. Fernandez Jr., subrogé, vs Angelo Demina.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 7904 et 7905—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 23me jour de juillet 1903, à trois heures p. m., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Lots 5, 6, 7, 8, 9 et 10 ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges et dépendances du No 203 formé par les rues Monroe, Novarre, Nérin et Leonidas, mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Monroe sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 formant le coin des rues Monroe et Nérin.

Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

CHAS. R. KENNEDY, Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Dufresne et Hart avocats du subrogé.

Peter L. Rodell avocat pour le défendant.

22 juin—22 29—juil 6 13 23

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation de Berkson Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63 019—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par Talbot J. Bartlette, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.

Philip H. Mentz avocat.

14 août—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE,

Cottage-Résidence Attrayant,

Avec terrains spacieux et améliorés.

No 3632 rue du Canal à l'encoignure de la rue Télémaque.

No 69,724—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR PAUL & GURLEY.—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 17 juin 1903 signé en cour ouverte le 23 juin 1903, dans l'affaire de Mme Bridget Brennan, femme de R. H. A. Mooney vs ses les mineurs Brennan et als, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Télémaque, Gasquet et Genois formant les encoignures des rues Télémaque et Canal et Télémaque et Gasquet, et mesurant trente huit pieds six pouces et quatre lignes de face à chacune des rues Canal, de Gasquet, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Télémaque et trois cent dix-neuf pieds huit pouces et six lignes.

Les améliorations comprenant le joli et agréable cottage résidence simple avantageusement subdivisé et portant le numéro municipal 3632 rue du Canal. Les terrains sont magnifiquement arrangés en jardins et pelouses avec allée pavée en Schlinger.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 par an d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges et toutes les autres clauses usuelles de sécurités, incluant 5 0/0 d'honoraires d'avocat, les bâtisses devant être assurées et la police transférée au porteur des billets, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant James Woulfe, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Cottages Simples,

5501 et 5509 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Octavia.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau 732 rue Commune, JEUDI, le 30 juillet 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de jugement de l'Hon Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, Dossier No 70 483 dans l'affaire de Geo. Doerr à Philip G. Doerr individuellement et comme administrateur connoté vs Adam A. Doerr et autres, rendu le 10 juin 1903 et signé le 16 juin 1903, à l'enchère publique, il sera vendu :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Six ième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joseph, Laurel, Octavia et Annonciation anciennement Jersey, sur un plan fait par W. T. Thompson, voyer, daté le 19 octobre 1849 et annexé à un acte de partage entre Hodgson et autres passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire le 15 mars 1853.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Octavia et Annonciation et mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation, la même largeur dans le fond sur 134 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 134 pieds de profondeur et façade sur la rue Octavia, et le lot No 2 mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation et la même largeur dans le fond sur 134 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 1, et 135 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistant de deux cottages simples et dépendances et connus comme les Nos 5501 et 5509 rue Annonciation.

Termes et Conditions Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans devant être représentée par billet ou billets dudit acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les acquéreurs devant assumer en plus les taxes de ces et d'Etat pour l'année 1903 et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.

Jas B. Rosser R W Kernan T B Flynn et V J Sisante, avocats.

25 juin—25—juil—5 12 19 26 30

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remarquez les Prix Modiques

Chantiers—En Ville sur la Levée au pied de la rue Race, Phone 983, à Algier, au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville

RUE CARONDELET 315

Phone 596

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence avec Terrain Spacieux

Près de la rue du Cana

No 1421 RUE DUPRÉ.

Succession de Lionel R. Garcia

No 70,753—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 23 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 16 juin 1903, de l'